

N°2025-01/03B

Objet : MARCHÉ DE TRAVAUX POUR LA RÉHABILITATION DU CANAL D'ELNE SUR LA COMMUNE DE SAINT-CYPRIEN : AUTORISATION DE SIGNATURE.

L'an deux mille vingt-cinq, le 22 janvier, le Bureau du Conseil de Communauté, dûment convoqué, s'est réuni à 18h00, au Centre José Arriéta à Saint-Cyprien, sous la présidence de Monsieur Thierry DEL POSO, Président.

Nombre de membres afférents au Bureau :	10	Vote :	Pour :	9
En exercice :	10		Contre :	0
Présents :	8		Abstention :	0

Présents : Dominique ANDRAULT, François BONNEAU, Thierry DEL POSO, Jean-André MAGDALOU, Nathalie PINEAU, Jean ROMEO, Louis SALA, Jean-Jacques THIBAUT.

Absent excusé : Christophe MANAS.

Absent excusé ayant donné procuration : Robert OLIVE donne pouvoir à Jean-André MAGDALOU

Secrétaire de séance : Jean-Jacques THIBAUT

Date de convocation : 15 janvier 2025

Le Président expose à l'assemblée,

Vu les statuts de la Communauté de Communes Sud Roussillon adoptés en application de l'article L 5214-16 du CGCT,

Vu l'article L 2334-42 du code général des collectivités territoriales,

Vu le code de la commande publique et notamment ses articles L 2123-1 et R2023-1,

Vu le Projet de Territoire de la Communauté de Communes Sud Roussillon,

Vu le schéma directeur des mobilités 2023 de la communauté de communes,

Considérant que dans le cadre de l'aménagement d'une piste cyclable intercommunale le long du canal d'Elne pour connecter le village de Saint-Cyprien et le quartier portuaire, sur la section 2.2 sont prévus des travaux de réhabilitation du Canal d'Elne entre le Green et la gendarmerie de Saint-Cyprien il a été lancé un marché de travaux réparti en 3 lots, sur la base d'un montant estimatif de 1 675 180 euros H.T.,

Considérant qu'à l'issue de l'analyse des offres reçues, les entreprises retenues sont les suivantes :

- Pour le lot 01 « Terrassement généraux, démolition et génie civil » l'entreprise SEMPERE ET FILS pour un montant de 1 097 000.00 € H.T.
- Pour le lot 02 « Platelage bois/métal » l'entreprise SEMPERE ET FILS pour un montant de 342 268.00 € H.T.

- Pour le lot 03 « Espaces verts » l'entreprise PALM BEACH PAYSAGES pour un montant de 64 833.50 € H.T.

Considérant que le montant cumulé des 3 lots 1 504 101.50 € H.T. est 171 078.50 € HT inférieur au montant estimatif des travaux.

EN CONSEQUENCE LE BUREAU, APRES EN AVOIR VALABLEMENT DELIBERE, ET A L'UNANIMITE DES PRESENTS,

↳ **DECIDE** d'approuver l'attribution de ces marchés, pour un montant total de 1 504 101.50 € H.T.,

↳ **AUTORISE** le Président ou son représentant dûment habilité à signer tous documents nécessaires à l'exécution de cette délibération.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme,
Le Président



Accusé de réception en préfecture
066-246600282-20250122-2025-01-03B-DE
Date de télétransmission : 27/01/2025
Date de réception préfecture : 27/01/2025